



Introduction

Effacer l'histoire, hypothéquer l'avenir

A nos serviteurs très gracieux les caïds des tribus des Ihamed du Touat, à leurs cadhis, à leurs Chorfa—que Dieu les protège—à leurs Merabites et à tous leurs notables,—que le salut etc. Et ensuite, est parvenu à Notre Connaissance chérifienne ce qui s'est passé à Ain-Salah, l'arrivée de certains de la Province algérienne, leur intrusion violente au milieu des habitants, leur agression opérée au mépris de l'état de paix, des traités et des conventions qui lient les deux gouvernements, sans considération pour ce qui a été tracé d'un commun accord dans les règlements portant délimitation des frontières, sans justification possible même par excuse de flux et de reflux, puisque les gens de la localité leur avaient notifié être de la sujétion de Notre Personne élevée par Dieu, et faire partie de Notre empire fortuné...

Tel est le message cité par le capitaine Martin (1923) que le roi du Maroc, Moulay Abdelaziz, avait adressé le 15 mars 1900 aux habitants de Touat, ses sujets. La colonne française arriva à Ain Salah le 14 mars composée d'un millier de fusils, de deux canons et de 150 sabres. Vaillants mais incommensurablement moins bien armés pour se défendre, les Marocains des oasis payèrent leur résistance de 500 à 600 morts et des prisonniers sans nombre. L'expédition française se solda par 11 tués et 44 blessés du côté français. Un an avant ce massacre, le drapeau

tricolore flottait déjà dans les oasis de Tidikelt malgré la résistance armée de la population qui signifia en vain aux envahisseurs que la région était domaine chérifien. La vaste région saharienne marocaine fut soumise et annexée à l'Algérie française.

On peut suivre dans le même ouvrage, à travers une correspondance officielle entre les notables de ces régions, les représentants du pouvoir central et le roi lui-même, les péripéties de la colonisation française de ces territoires sahariens qui faisaient partie de ce que l'on appelait alors l'Empire chérifien. On y trouve également plusieurs lettres échangées entre les rois du Maroc et leurs sujets sahariens, témoignages du lien politique entre les tribus de cette vaste région et les monarques marocains depuis au moins le début du XVI^e siècle, les quatre siècles que couvre l'ouvrage de Martin. A vrai dire, ce sont neuf siècles d'histoire de liens politiques qui ont été anéantis par la canonnière française.

Il en est du Sahara Occidental comme du Sahara Oriental. Le nombre de documents officiels attestant les liens d'allégeance des habitants de ces régions sahariennes aux rois du Maroc est si considérable qu'ils emportent la conviction. Il suffit d'ouvrir les ouvrages de Martin ainsi que les cinq volumes publiés par la Cour internationale de justice de La Haye (1979-82) notamment pour se rendre à l'évidence.

Que l'on nous permette d'en solliciter un seul. En 1884, date de la première occupation espagnole d'un point sur la côte atlantique du Sahara Occidental, l'ambassadeur du roi d'Espagne s'enquit quelques mois plus tard des frontières sud de l'Empire chérifien. Dans sa réponse datée de juin 1886, le roi du Maroc, Moulay Hassan, lui précisa que Oued Ed-Dahab, le Rio de Oro, faisait partie de son royaume et que les habitants étaient ses sujets conformément aux normes du droit musulman, le seul valide, qui impose du reste des obligations aux deux parties.

La colonisation du Sahara Occidental par l'Espagne fut des plus lentes et des plus difficiles en raison notamment de la résistance de Ma El Ainain qui, armé et financé par le roi du Maroc, lança depuis Smara un appel à la guerre contre les colonisateurs. D'autres mouvements de résistance, d'autres soulèvements eurent lieu et ralentirent les progrès de la colonisation espagnole. La carte reproduite en annexe, qui représente les différentes phases de l'occupation espagnole de 1884 à 1937, est éloquente à ce sujet.

En juin 1900, une convention fut signée entre la France et l'Espagne, délimitant et séparant les possessions françaises qui allaient

constituer la Mauritanie et le futur Sahara espagnol. Une autre convention franco-espagnole le sera en 1904. Elle demeurera secrète jusqu'en 1912, date de l'établissement du protectorat français sur le Maroc. Elle permettra le partage du Maroc en deux zones d'influence, l'une française au sud et l'autre espagnole au nord. Les régions d'Ifni et de Sakia El Hamra seront attribuées à l'Espagne qui peinera à s'y imposer.

Mais au-delà de la question de la légitimité du lien politique entre le Sahara et le Maroc, l'économie et la société, la vie même de cette population saharienne n'étaient concevables que grâce à l'arrière pays Tekna et à leurs relations avec la vaste région qui s'étend du Sous jusqu'à Marrakech et même au-delà. Les travaux de Naïmi, son dernier ouvrage notamment (Naïmi 2004), le démontrent amplement. Plus peut être que l'histoire, la culture et les pratiques religieuses des populations d'autres régions marocaines, celles des Sahraouis paraissent davantage ancrées dans cette civilisation arabo-berbère maure, spécifique du Maroc depuis les Almoravides, berbères sahariens du grand groupe des Sanhadja, qui dominèrent l'Afrique du Nord durant la deuxième moitié du XIe et tout le XIIe siècle. Toutes les autres dynasties qui suivront, des Almohades aux Alaouites, assumeront cet héritage et l'approfondiront. Sans le Sahara l'histoire du Maroc est incompréhensible, sans le Maroc le Sahara n'est que désert.

On peut certes tenter d'effacer l'histoire pour des raisons partisans ; on ne peut cependant la contester. Certains, il est vrai, semblent être atteints d'une amnésie collective surprenante ; mais ils hypothèquent du même coup l'avenir.

L'essai que nous proposons ne vise pas à réécrire l'histoire des liens entre le Maroc et le Sahara Occidental. D'autres mieux armés que nous l'ont fait. Il a d'autres ambitions. Il inscrit le problème du Sahara dans son contexte régional et international et éclaire par là-même les stratégies des maîtres d'Alger. Leur volonté de puissance, cet *hybris* impérial qui les habite et dont ils sont devenus les prisonniers malheureux, les rend sourds et aveugles aux nouvelles réalités de leur pays, de la région et du monde. Faut-il, par ailleurs, constamment leur rappeler que, pour le peuple algérien, le Sahara n'a jamais été un problème ? Qu'ils sortent de leur conclave pour écouter la *vox populi*.

Cet essai rend également attentif aux effets géostratégiques pervers qu'une balkanisation de la région engendrerait. Il fait par ailleurs l'hypothèse que les problèmes de terrorisme, de migrations massives qui menacent l'Europe tout entière, ne seront peut-être pas résolus à coup de milliards de dollars versés dans le sable du désert sahélien et

au Maghreb ou grâce à l'appui logistique dont la région bénéficie depuis le 11 septembre 2001.

Il se propose aussi de situer la solution de l'autonomie des régions sahariennes dans le cadre du vaste chantier de réformes, cette révolution silencieuse que le Maroc a entreprise depuis dix ans et qui ouvre de nouvelles perspectives politiques tout à la fois aux autres régions du royaume et aux nations voisines, les engageant à choisir la voie de la démocratie fédérale plutôt que celle de la stratocratie. Que le lecteur ne s'y trompe pas : nous sommes conscients du long chemin qui reste à parcourir et du lourd héritage que certains ont analysé et dont ils ont dressé le bilan. Voyez le dernier témoignage de l'historien Abdallah Laroui notamment. Mais de grâce ! Que l'on cesse de tirer à boulets rouges sur les prémices du printemps démocratique au Maroc sous prétexte que les autres régimes arabes, de l'Atlantique à la mer Rouge et bien au-delà, sont si autoritaires qu'il n'y a rien de nouveau à en dire et qu'ils ne méritent pas qu'on leur consacre une minute de son temps. Les remontrances ne sont salutaires que si elles sont mesurées et justes.

Cette étude sociologique s'interroge enfin et surtout sur l'intégration des populations sahraouies, plus généralement aussi de cette mosaïque de tribus, d'hommes et de femmes aussi différents les uns des autres que les régions aux traits accusés qui ont accepté d'avoir un destin commun et qui définissent cette singularité historique qui a nom Maroc.

Cette intégration politique, économique et sociale est, à nos yeux, l'élément le plus fondamental pour le présent et l'avenir. Nous tâcherons d'en décrire l'évolution, de l'expliquer aussi en identifiant ses déterminants principaux. Nous ne manquerons pas d'analyser patiemment les données économiques et sociologiques des quatre dernières décennies pour en éprouver la réalité et l'étendue. Quel meilleur argument pourrions-nous avancer que celui de l'intense échange matrimonial entre les Sahariens et les autres Marocains ? On peut toujours dresser des murs et tracer des frontières artificielles, on ne réussira pas à réduire à néant la volonté de vivre ensemble qui s'exprime autrement que par référendum.

Dans ce siècle où de grands ensembles économiques et politiques se construisent, où des peuples ont conscience de la communauté de leur destin et comprennent la nécessité d'un fédéralisme démocratique, nous sommes les témoins de dissensions factices au Maghreb. Quelle qu'en soit l'issue, les peuples de cette région méditerranéenne sont

condamnés à l'union sous peine d'être relégués à l'extrême périphérie de l'histoire et de s'interdire à jamais de participer à la marche forcée des civilisations planétaires. Quel pays maghrébin prétendrait être en mesure de relever seul le défi de la rigoureuse mais salutaire concurrence internationale dans les domaines économique, culturel, scientifique et technique ? Qui se vanterait d'atteindre seul cette masse critique sans laquelle aucune action efficiente n'est possible ? Qui se flatterait même de disposer d'assez de puissance pour assurer la subsistance de son peuple, lui donner du travail, garantir l'avenir de ses enfants ? Les modestes dimensions des pays de la région sont telles qu'elles n'autorisent même pas l'émergence de systèmes éducatifs performants, d'universités capables de se hisser à un niveau international convenable. Consultez la dernière évaluation pour 2006 des universités dans le monde conduite par l'Institute of Higher Education de Shanghai Jiao Tong University. Pas un seul pays nord-africain ni même arabe ne dispose d'une université classée parmi les 500 premières, en dehors il est vrai d'une modeste 404^{ème} place occupée par l'Université du Caire.

Pourtant le Maghreb ne manque pas d'entrepreneurs schumpéteriens, ni d'une brillante intelligentsia, algérienne notamment, dont il est aisé de suivre la trace et la production dans les grandes revues scientifiques internationales. Elle peuple, il est vrai, les meilleurs universités et centres de recherche européens et américains. Elle manque cruellement à sa terre natale. Mais qui oserait lui jeter la pierre ? L'esprit ne souffle que s'il est libre.

Pierre-André Coffinhal, président du tribunal révolutionnaire, auprès duquel on alla plaider la cause de l'infortuné Lavoisier qui demanda qu'on lui accordât du temps pour terminer ses travaux chimiques avant d'être envoyé à la guillotine, rétorqua que la Révolution n'avait pas besoin de savants. L'histoire n'a retenu de ce juge obscur que cette triste répartition. L'humanité continue chaque jour de célébrer la mémoire du grand savant, non la terreur politique.